Rattrapage Théorie CACES® Pont R484



Formations Réglementaires

29/10/2025

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans, appelée à utiliser un pont roulant, et/ou portique de la Catégorie1

Maitriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite) La personne doit être reconnue « apte » par la Médecine du Travail

Les objectifs

Obtenir le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) cat. 1 selon la recommandation R484 de la CNAM

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires

Contenu de la formation

Programme théorique

Les instances et organismes de prévention (IT, CRAM, ...)

Les conditions permettant d'utiliser un pont roulant et la responsabilité qui en découle Les catégories de ponts roulants et leurs caractéristiques fonctionnelles, leurs utilisations courantes et limites associées

Les différents modes de commande des ponts roulants (manuelle, sans fil)

Les équipements de prise en charge et apparaux de levage (élingues, pinces, aimants,...) et leur mode d'utilisation

Les organes de service et dispositifs de sécurité

Les principaux risques liés à l'utilisation des ponts roulants et leur cause

Les principaux risques liés à l'environnement

La plaque de charge

Le bon choix des apparaux de levage

Les critères de mise au rebut des apparaux de levage

Vérifications à effectuer

Conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident

RÉFÉRENCE

REGL0112

CENTRES DE FORMATION

Senlis

DURÉE DE LA FORMATION

8 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Modalité d'évaluation

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Vérification des connaissances théoriques.

Délivrance d'un CACES ponts roulants catégorie 1, ou proposition en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES.

Validité : 5 ans

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Soissons - 03 23 75 65 75